

FICHE 17 / L'ESSENTIEL SUR...

Les parcours de formation personnalisés

Des parcours sur mesure : adapter les enseignements pour la réussite de chaque étudiant

Pour tenir compte de la diversité des nouveaux bacheliers (séries de baccalauréats, parcours, niveaux, aspirations, objectifs professionnels, talents, passions...), il est indispensable de renforcer l'accompagnement en fonction des besoins de chacun et de construire des parcours plus personnalisés, au plus près des aspirations et des situations individuelles. C'est le sens des parcours de formations personnalisés et des dispositifs d'accompagnement pédagogique qui seront proposés en appui de la réponse « Oui-Si ».

Cet accompagnement est d'autant plus nécessaire que le passage du lycée à l'enseignement supérieur est une étape importante qui demande un temps d'adaptation et d'apprentissage de l'autonomie.

En cohérence avec le renforcement de l'orientation pour mieux accompagner les lycéens dans leurs choix de poursuite d'études et la mise en place de la procédure d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup, l'organisation des cursus universitaires va être revue à partir de la rentrée 2018.

Les nouveaux étudiants accéderont à une licence transformée, personnalisée et modulable (+ ou - 3 ans) qui prendra mieux en compte leur parcours et leurs aspirations et qui pourra être plus professionnalisante.

Ces parcours sur mesure seront proposés par les établissements sous la responsabilité d'un directeur des études dans le cadre du « contrat de réussite pédagogique ».

Rappel du constat : des changements nécessaires

Seulement 40,1 % des étudiants inscrits en licence passent en deuxième année

Le taux d'abandon de la scolarité à l'université à l'issue de cette première année est très élevé.

Il touche 20 % des bacheliers généraux, 50 % des bacheliers technologiques et 60 % des bacheliers professionnels

Une licence sur mesure

a. Une nouvelle licence

La nouvelle licence prendra en compte le parcours et les aspirations de chaque étudiant pour lui permettre de développer ses talents. Cette personnalisation des parcours sera proposée par les établissements dans le cadre du « contrat de réussite pédagogique ». Elle s'inspirera d'initiatives qui ont fait leurs preuves, un peu

partout sur le territoire : une organisation de la formation articulée autour de la progression personnelle de l'étudiant plutôt qu'autour de parcours « type » en trois ans. Les établissements, selon leur projet, pourront offrir aux étudiants :

- **une remise à niveau** à l'entrée à l'université ou en cours de cursus
- **des cursus pluridisciplinaires** (année de propédeutique, doubles licences, licence avec majeure et mineures...)
- **des cursus « autonomie »** pour les étudiants qui souhaitent des enseignements hybrides en présentiel et à distance ou des cursus « accompagnés » pour ceux qui demandent davantage de présentiel
- **des cursus « accélérés »** pour ceux qui souhaitent faire leur licence en 2 ans ou **des cursus « progressifs »** pour les étudiants qui souhaitent consolider leur progression

b. Une année de césure possible pendant la licence

Durant la licence, y compris en 1^{ère} année, chaque étudiant pourra demander un semestre ou une année de césure. Après accord de l'université, cette césure permettra à ceux qui le souhaitent de s'investir dans un projet professionnel, entrepreneurial, associatif, civique ou personnel, en France ou à l'international. Afin de pouvoir l'évaluer, de le valoriser et de l'intégrer pleinement au parcours de licence, le semestre ou l'année de césure fait l'objet d'une convention passée avec l'université et d'une restitution, par l'étudiant, de la conduite de son projet.

(Plus d'information sur la césure fiche n°7)

Un accompagnement renforcé pour un suivi personnalisé

a. Une pédagogie à 360 degrés

La modulation des cursus ira de pair avec une évolution de la pédagogie. Toutes les nouvelles formes de pédagogie seront encouragées (pédagogie par projet, pédagogie inversée, enseignement par les pairs...), sans nécessairement se substituer à celles qui sont utilisées aujourd'hui. Ces nouvelles pédagogies développeront les méthodes d'apprentissage par l'expérimentation et feront de l'étudiant un acteur de son propre enseignement. Les outils numériques permettront de développer un apprentissage différencié et progressif.

b. Un tutorat renforcé

Un directeur des études sera désigné dans chaque établissement et par champ disciplinaire. Il assurera le suivi de chaque « contrat de réussite pédagogique ». Ainsi, il veillera au bon déploiement des dispositifs pédagogiques spécifiques et ajustera le contenu du parcours si les besoins de l'étudiant le nécessitent.

L'étudiant de premier cycle pourra bénéficier d'un tuteur (étudiant de master ou de doctorat) qui lui délivrera des conseils en termes de méthodologie, d'organisation de son temps de travail, d'organisation de la vie universitaire. L'activité du tuteur sera valorisée dans son cursus par l'enrichissement de son CV et l'obtention de crédits ECTS. Les tuteurs pourront être aussi bien des étudiants en service civique que des étudiants en emploi.

c. Le « contrat de réussite pédagogique » : au service du suivi du projet de l'étudiant

Le « contrat de réussite pédagogique » permettra de structurer le suivi du projet personnel de l'étudiant. L'équipe pédagogique s'assurera de la pertinence du projet de l'étudiant et de ses aptitudes à suivre la filière choisie. Dans le cadre de ce « contrat de réussite pédagogique », les réorientations seront facilitées.

À mi-parcours du premier semestre de L1, le « contrat de réussite pédagogique » fera l'objet d'un dialogue entre le directeur des études et l'étudiant pour permettre à ce dernier, s'il le souhaite, d'être réorienté dans des cursus à « rentrée décalée » ou de bénéficier d'un aménagement de son parcours.

Faire de la licence un diplôme professionnalisant

Pour les étudiants qui ne souhaitent pas compléter leur cursus de licence par un diplôme de master et qui souhaitent s'insérer au bout de 3 ans dans la vie professionnelle, la nouvelle licence transformée, modulable et personnalisée pourra également être plus professionnalisante. Cette licence s'articulera avec l'offre de formation en STS, en IUT et en Licence professionnelle, label d'employabilité de qualité.

À cette fin :

- la professionnalisation pourra prendre la forme de modules de sensibilisation à la vie de l'entreprise ou à l'entrepreneuriat et d'enseignements dispensés par des personnes issues du monde professionnel
- des stages, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation pourront être intégrés dans les cursus
- une licence autorisant l'alternance sur 2, voire 3 années, pourra également être proposée
- les établissements pourront faire une large place à l'entrepreneuriat étudiant